



Rentrée scolaire 2023-2024

“Notre école a beaucoup évolué au fil du temps, devenant un lieu moderne et plein de vie. Nous avons travaillé dur pour offrir à nos élèves un environnement d'apprentissage qui les inspire et les motive. Cette rentrée est particulièrement spéciale, car nous avons réussi à ouvrir une nouvelle classe. C'est une preuve de notre engagement envers l'éducation de nos enfants.

L'ouverture de cette classe est le résultat de nos efforts pour investir dans l'avenir de nos jeunes. Nous croyons en une éducation moderne, qui encourage la créativité et la curiosité. Nous voulons que nos élèves apprennent en s'amusant et en participant activement.

Mais notre école, c'est bien plus qu'un endroit pour étudier. C'est un lieu où les valeurs de respect, d'entraide et de tolérance sont au premier plan. Ici, nos élèves apprennent à être de bons camarades et à grandir ensemble.”

Olivier LECOMTE, Maire

Equipe scolaire



Sandrine BERTIN
Directrice
18 CE1-M2



Fanny MOREY
16 CE2-CM1



Corinne BROCHARD
20 GS-CP



Magali GRIFFE-GARRIGUE
26 PS-MS



Carole CORRET
A.E.S.H.

Equipe périscolaire



Nathalie BODET
Animatrice



Julie LEMOULT
A.T.S.E.M.



Fanny BENITEZ
Agent polyvalent



Elisabeth TRENTIN



Corine ZAMBON

Accueil de 2 jeunes en missions Service Civique



Romane GUY
19 ans
Mission sur le temps scolaire
“Pédagogie, éducation et
citoyenneté à l'école primaire”
Prise en charge par la Direction des
Services Départementaux de
l'Education Nationale



Mathéo GASSE
19 ans
Mission sur le temps périscolaire
“Sport et Citoyenneté”
Prise en charge par l'Association des
Maires d'Eure-et-Loir et le Service
Départemental à la Jeunesse,
l'Enseignement et le Sport

- Maison de la Culture et de l'Enfance - 16 rue de la République

Le **mercredi de 10h à 10h30** : ateliers gratuits à destination des enfants de 0 à 6 ans (accompagnés d'un parent) et des assistantes maternelles de la commune pour les enfants qu'elles ont en garde (sous leur responsabilité).



Bébés lecteurs :

18/10, 22/11, 20/12, 24/01,
21/02, 27/03, 14/04, 29/05,
26/06.

Eveil musical :

08/11, 06/12, 10/01, 07/02,
13/03, 03/04, 15/05, 12/06.



Relai Petite Enfance

Le mardi de 9h30 à 11h, Aurore Couvreur, animatrice de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, propose des ateliers aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

Les parents peuvent obtenir des informations sur les contrats et modes de garde sur rendez-vous.

Contact : 07.52.60.70.55

rpe.cloyes@grandchateaudun.fr

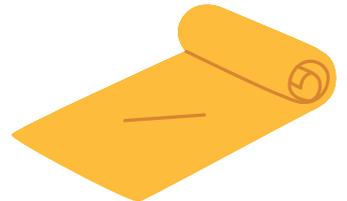
- Faire du sport à Jallans -

Reprise des séances au Foyer Rural :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Total Body 18h15-19h Foyer Rural Jallans	Step 18h15-19h Foyer Rural Jallans	Just Dance 18h15-19h Foyer Rural Jallans	Pilates 1 18h15-19h Foyer Rural Jallans
LIA 19h15-20h Foyer Rural Jallans	Tabata Cardio 19h15-20h Foyer Rural Jallans	Pilates 2 19h15-20h Foyer Rural Jallans	Tabata Mobility 19h15-20h Foyer Rural Jallans
Yoga Postural 20h-21h Foyer Rural Jallans		Bodybarre 20h-21h Foyer Rural Jallans	Yin Yoga 20h-21h Foyer Rural Jallans

Gym' détente

Tous les lundis de 14h30 à 16h au Foyer Rural. Animé par Colette. Inscription sur place.



- Alerte vigilance -

Démarchage à domicile abusif ou frauduleux

Plusieurs démarchages non officiels, abusifs ou frauduleux ont été signalés aux services municipaux. Nous vous invitons à rester vigilants. Pour vous en prémunir, voici quelques conseils :



- Exiger la délivrance d'un certain nombre d'informations avant la conclusion du contrat
- Exiger la signature et la remise d'un contrat comportant toutes les mentions obligatoires
- Connaître l'interdiction d'exiger une contrepartie financière pendant sept jours après la conclusion du contrat.
- Connaître la possibilité d'exercer son droit de rétractation (sauf pour les cas exclus par la loi)

Par précaution, ne laissez pas entrer chez vous le représentant d'une entreprise dont vous n'avez pas sollicité vous-mêmes les services. Dans tous les cas, pensez à demander la carte professionnelle de la personne qui sonne à votre porte pour vérifier son identité.

Quoi qu'il en soit, en matière de démarchage à domicile, vous avez la possibilité de faire jouer votre droit de rétractation (sauf pour certains contrats définis par la loi). Vous avez en effet 14 jours pour renoncer à votre contrat par lettre recommandée avec accusé de réception.

Fête de la Musique



Le 24 juin dernier, vous étiez nombreux à apprécier l'univers artistique du chœur dunois Magic'Voice. Pour l'occasion, d'autres artistes locaux étaient présents pour accompagner les 30 choristes : Serge et José à la cornemuse et le groupe Konwva aux percussions antillaises.

Cette représentation a été financée par le dispositif Arts en Scène du Département. La soirée était organisée par le Comité des fêtes.



Fête des Voisins

Le 09 juillet dernier, un pique-nique partagé était organisé par la commune dans la cour de l'école. Ce moment convivial s'est clôturé par une séance de cinéma en plein air.

L'installation du matériel et la diffusion du film "Adieu les cons" a été réalisée par l'association tourangelle "Ciné-Off". Offerte aux habitants par la municipalité, elle a été financée par la Région et la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, via le dispositif du P.A.C.T. (Projets Artistiques et Culturels du Territoire).



Fête Nationale

Vendredi 14 juillet avait lieu la traditionnelle fête nationale. Les jallanais et jallanaises étaient conviés dans la cour de l'école dans une ambiance années 80-90. Organisée par la commune, avec la participation du Comité des fêtes pour la buvette et des Karioles pour la restauration, vous étiez nombreux à apprécier ce moment.

Petits et grands ont défilé avec leur flambeau jusqu'au stade pour admirer le feu d'artifice.



Inauguration

Comme de nombreuses communes, Jallans aménage son bourg, en contribuant à la sécurisation et modernisation des réseaux et à l'amélioration visuelle des lieux publics. C'est avec un plaisir non dissimulé que les habitants ont accueilli, vendredi 01 septembre, la fin des travaux d'enfouissement des réseaux rue des Sorbiers.



Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle - période du 1/01 au 31/12/2022 -

Jallans a effectué, le 30 janvier 2023, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène de « sécheresse/réhydratation des sols » pour l'année 2022.

La commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle par l'Etat (arrêté n° NOR IOME23113528A du 21 juillet 2023 publié au Journal Officiel du 8 septembre 2023) : l'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données géotechniques et météorologiques, or, le critère météorologique fixé par la circulaire n°INTE1911312C du 10.05.2019 n'est pas satisfait.



Infos Comité des Fêtes

Vendredi 06 octobre
Assemblée Générale - 20h -
Foyer Rural
Samedi 18 novembre
Soirée paëlla

Goûter des aînés

Samedi 07 octobre, aura lieu le traditionnel goûter offert aux habitants de la commune de plus de 65 ans, sur invitation. Spectacle et animation dansante par Nelly DUQUESNE.



Commémoration

Samedi 11 novembre : 105e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Téléthon 2023



24 et 25 novembre 2023

Organisée une fois dans l'année, cette manifestation est ouverte à tous : habitants et associations de la commune. Pour qu'elle soit réussie et permette de récolter le maximum de fonds pour la recherche.

Venez nombreux proposer vos idées et votre aide à la réunion du **vendredi 20 octobre à 20h**, salle des associations, 14 rue de la République.

Marché de Noël

Samedi 09 décembre : en partenariat avec les Artistes Euréliens.



29 rue Louis Appert,
28200 Châteaudun
02 37 45 61 55
sictom.28200@orange.fr
Du lundi au vendredi :
8h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00



Composteur en vente au SICTOM.

Horaires déchèterie :

Du lundi au samedi : 9h à 12h45 et 14h à 17h45
Dimanche : 9h à 12h45

- Commerces ambulants -

La Toque du Perche

Faute de clients,
plus de passage sur la commune !

Les Karioles

Food Truck sur place ou à emporter
le **mardi**
de 18h à 22h,
parking de l'école.
06.03.08.20.43

La Coccinelle Express

Vos courses livrées à domicile
le **vendredi matin**
Commande à faire dans la semaine
au **02.37.45.51.32**

- Etre en contact -

MAIRIE DE JALLANS

12, Rue de la République /// 28200

E-mail : mairie@jallans.fr

Tél. : 02 37 45 03 69

Ouverture au public :

lundi de 09h30 à 11h30
mardi - vendredi de 16h30 à 18h30

Internet
www.jallans.fr



PanneauPocket
Ma commune dans la poche !



Facebook
@jallans28200

